



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 048-2025
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.115

Déposée le : 10.03.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Hiltpold (Thun, Les VERT-E-S) (porte-parole)
Ali-Oesch (Thun, PS)
Esseiva (Bern, PLR)
Messerli (Nidau, PEV)
Müller (Orvin, UDC)
Zaugg-Graf (Uetendorf, PVL)
Vanoni (Zollikofen, Les VERT-E-S)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée : Non

N° d'ACE : du
Direction :
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Un nouveau plan des sièges pour favoriser le dialogue entre les groupes parlementaires

Le Bureau du Grand Conseil est chargé du mandat d'étude suivant :

1. Tester, par exemple durant deux sessions, une refonte du plan des sièges au Grand Conseil qui soit organisée non pas par groupes parlementaires mais de façon aléatoire par tirage au sort.
2. Ce faisant, prendre en compte les besoins individuels (p. ex. limitations physiques) et prévoir des exceptions à l'attribution aléatoire des sièges.

Développement :

Une règle non écrite veut que le Bureau du Grand Conseil, de concert avec les Services parlementaires, redéfinisse le plan des sièges après les élections et répartisse les groupes parlementaires dans la salle en fonction de leur taille. Les groupes parlementaires s'organisent ensuite librement au sein du contingent de sièges leur ayant été attribués.

Presque tous les Parlements (à l'exception de celui de Bâle-Ville, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et Rhodes-Intérieures ainsi que de Nidwald et Obwald) connaissent une règle similaire, basée sur l'appartenance à un groupe ou à un parti. Un tel plan des sièges mène inmanquablement à la formation de camps. La démarcation politique entre les groupes est visible

dans l'hémicycle et facilement reconnaissable sur l'écran des votes reflétant le plan des sièges. La constitution de blocs et le repli au sein d'un groupe partageant les mêmes idées sont ainsi dictés par la disposition dans les rangs, ce qui favorise voire intensifie la polarisation politique.

On peut se demander si le plan rigide des sièges au sein des huit groupes parlementaires actuellement représentés au Grand Conseil bernois rend vraiment compte de manière optimale de la diversité d'opinions et d'idées infiniment plus grande parmi les 160 parlementaires. En tout cas, la formation de camps qui s'opposent ne sert ni l'ambiance régnant au sein du Parlement ni la recherche de meilleures solutions et de compromis susceptibles d'être acceptés. Favoriser le dialogue entre les partis plutôt que l'unité du groupe pourrait représenter une chance : celle de stimuler un peu plus l'innovation, la culture du compromis et les forces vives du Grand Conseil et donc du canton de Berne.

Si le plan des sièges par groupe parlementaire offre des avantages organisationnels certains, il vaudrait tout de même la peine de tester, au moins au cours d'une phase pilote, une organisation qui dépasse la démarcation entre les groupes parlementaires et fasse la part belle à l'échange, à la créativité et à l'absence de préjugés. Cette approche et les avantages cités sont déjà en partie palpables au sein des commissions (petit comité, relations de proximité, pas de sièges fixes) et mènent de temps à autre à des interventions intergroupes plus largement acceptées. Aussi une telle approche pourrait-elle aussi porter ses fruits en plénum. Un plan des sièges aménagé de façon aléatoire offrirait aux parlementaires des différents groupes davantage d'opportunités d'entrer en contact personnel et d'engager des discussions directes au-delà des frontières des partis et des langues, ce qui contribuerait à contrecarrer la problématique de la polarisation.

Aujourd'hui déjà, des canaux numériques (SMS, chats) sont disponibles pour la communication (instantanée) au sein des groupes et il va sans dire que leur utilisation est bien moins gênante que les échanges oraux dans la salle du Grand Conseil.

Destinataire
– Grand Conseil